



CCI LOT-ET-GARONNE

**ASSEMBLEE GENERALE
30 MARS 2023 – 17h00 – Centre des Congrès d’Agen**

N° 2023 – 09

OBJET : REGIES DE CAISSE

Nombre de sièges : 42

Nombre de membres élus en exercice ayant voix délibérative : 42

Quorum : 22

Nombre de membres élus votants : 24

Majorité : 13

Nombre de voix pour : 24

Nombre de voix contre : 0

Nombre de refus de vote : 0

Nombre d’abstentions : 0

ADOPTE (X)

REFUSE ()

CONSIDERANT que les prestations des Centres de Formalités des Entreprises ont évolué en raison des conditions d'utilisation de la plate-forme nationale dématérialisée (INPI) et que plus généralement les modes de paiement ont changé : carte bancaire, virement au détriment de l'argent liquide ;

L'ASSEMBLEE GENERALE

APPROUVE à l'unanimité, la suppression des régies de caisse d'Agen, Marmande et Villeneuve sur Lot. Les paiements en argent liquide ne seront donc plus acceptés à la CCI 47.

Fait à Agen, le 30 mars 2023

Le Président

Frédéric PECHAVY

